

PROCEDURE DE SAISIE IMMOBILIERE



**Adresse du bien : 9 rue Jean Pierre Timbaud
95140 GARGES LES GONESSE**

**Type de bien : Maison d'habitation à un étage, 6 pièces,
avec sous-sol avec garage et jardin**

**SCP PLOUCHART - SIA - GAUTRON
Commissaires de Justice Associés
25, Rue Paul Bruel
95380 LOUVRES
etude@plouchartassocies.com**

EXPEDITION

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION AVEC MÉTRAGE

SCP

Thierry PLOUCHART

Aurore SIA

Cécile GAUTRON

Commissaires de Justice Associés

25, Rue Paul Bruel

95380 LOUVRES

Tel : 01 34 72 60 60

Fax: 01 34 72 68 18

CCP PARIS N° 626251 N

Email : etude.Dlouchartffivanadoo.fr



L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX

LE DIX-SEPT NOVEMBRE

REFERENCE ETUDE
N° 50220462

CREDIT FONCIER DE FRANCE

EPOUX [REDACTED]

À LA DEMANDE DE :

Le CREDIT FONCIER DE FRANCE, société anonyme immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848, dont le siège social est 182 avenue de France 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Paul BUISSON, membre de la SELARL BUISSON & ASSOCIES, Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin 95300 PONTOISE.

Je, Aurore SIA, Commissaire de Justice Associée au sein de la Société Civile Professionnelle Thierry PLOUCHART, Aurore SIA & Cécile GAUTRON, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice près le Tribunal Judiciaire de Pontoise, demeurant, 25, Rue Docteur Paul Bruel à LOUVRES (95380), soussignée,

Me suis rendue ce jour 9 rue Jean Pierre Timbaud à GARGES LES GONESSE (95140), à l'effet de procéder aux constatations suivantes, étant au préalable précisé :

SCP PLOUCHART SIA
GAUTRON

- > Que suivant acte reçu par Maître Hugues VAN ELSLANDE, Notaire à Saint Denis (93), en date du 25 septembre 2009, un prêt fût consenti par le CREDIT FONCIER DE FRANCE au profit des époux [REDACTED] .

- > Qu'à la garantie de ce prêt, affectation hypothécaire ou privilège de prêteur de deniers fut consenti sur le bien, dont la désignation est la suivante, soit :

COMMUNE DE GARGES LES GONESSE (VAL D'OISE) :

Un pavillon d'habitation sis 9 rue Jean Pierre Timbaud à GARGES LES GONESSE (95140), cadastré Section AO n° 175 lieudit « 9 rue Jean-Pierre Timbaud » pour 3 a, comprenant un sous-sol composé d'une chambre aménagée, atelier et garage, un rez-de-chaussée composé d'une entrée, cuisine, séjour, salon, une chambre, salle de bains et wc, grenier au-dessus et jardin.

- > Qu'en raison du non-paiement des échéances, la requérante entend poursuivre la saisie immobilière de ces biens,

- > Qu'elle a donc le plus grand intérêt à ce que la description de ces biens, édifiés ou en cours d'édification, soit effectuée, et me requiert d'y procéder.

Déférant à cette réquisition, j'ai, en vertu des articles R 322-1 et L 322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, procédé aux constatations suivantes, en présence de deux témoins majeurs, Messieurs Yann CLEMENT et Christophe LE HAZIFF, de Monsieur Romain WOOTTUM, Serrurier requis de la SARL CLEFS EN MAIN, de Messieurs Christian BRONDY et Stéphane ARCA Diagnostiqueurs du Cabinet CERTIMMO 78, dont le siège social est 34, Avenue Marcel Perrin à MÉRY-SUR-OISE (95540) :

**DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE SARCELLES
COMMUNE DE GARGES LES GONESSE (95140)
9 RUE JEAN-PIERRE TIMBAUD**

I - UNE MAISON A USAGE D'HABITATION, COUVERTE EN TUILES, COMPRENANT :

I) REZ-DE-CHAUSSEE DIVISE EN :

- Une entrée sur séjour avec placards sous escalier
- Un dégagement distribuant
- Un séjour donnant sur salle à manger
- Une pièce de WC avec lave mains
- Une cuisine équipée de placards hauts et bas, plaque de cuisson gaz, évier type inox

II) PREMIER ETAGE DIVISE EN :

- Un couloir distribuant
- Une chambre à gauche avec placards hauts encastrés
- Une salle d'eau avec douche, meuble deux tiroirs avec miroir et vasque encastrée ainsi qu'un wc
- Une suite parentale en face avec salle de bains attenante équipée d'une baignoire, un wc, de meubles de toilette dont un avec deux tiroirs et vasque encastrée, un sèche serviettes
- Une chambre en face avec placard encastré deux portes coulissantes
- Une chambre à droite avec placard encastré trois portes coulissantes
- Une chambre à droite avec placards hauts encastrés.

III) SOUS-SOL DIVISE EN :

- Une pièce ouverte sur garage et buanderie
- Un garage fermant par une porte relevante automatique
- Une pièce à usage de buanderie
- Une pièce de wc sous escalier
- Une pièce fermée

Eau, électricité, chauffage électrique par convecteurs muraux.

II - TERRASSE ET JARDIN :

Terrasse cimentée à l'avant avec escalier d'accès au pavillon avec garde-corps partiel, terrain d'agrément à gauche cimenté permettant d'accéder à l'arrière du pavillon et au jardin sur lequel se trouve édifié un cabanon couvert de shingle fermant par une porte bois deux vantaux vétuste.

L'ensemble fermé sur rue par un mur, un portillon et un portail doubles vantaux.

OCCUPATION DES LIEUX

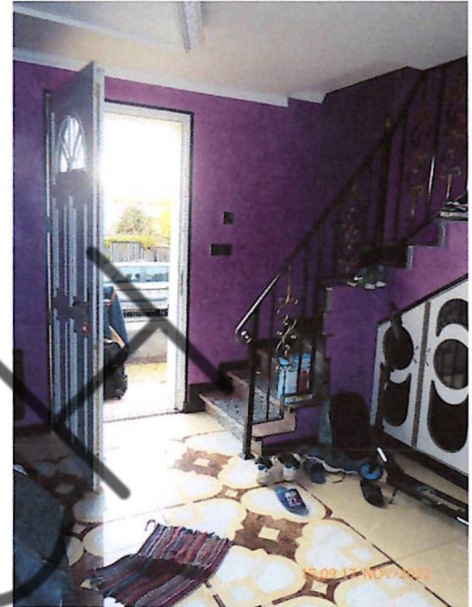
Les lieux sont occupés par les époux [REDACTED], propriétaires, et leurs quatre enfants.

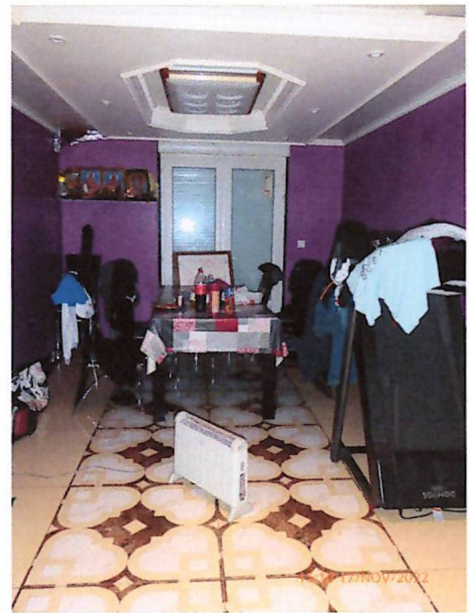
ÉTAT D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT

REZ-DE-CHAUSSEE

Entrée

Peinture sur les murs et au plafond
Carrelage au sol





Dégagement

peinture sur les murs et au plafond
Carrelage au sol

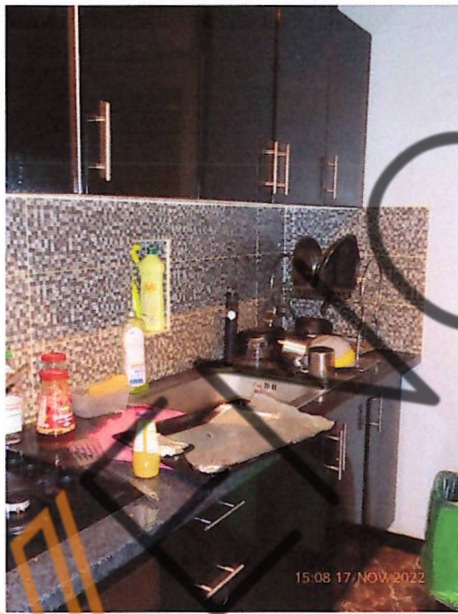
Piece de wc

Peinture au plafond
Faïence murale
Carrelage au sol



Cuisine

Peinture sur les murs et au plafond
Crédence en faïence
Carrelage au sol



PREMIER ETAGE

Cage d'escalier

peinture sur les murs et au plafond
Marches carrelées



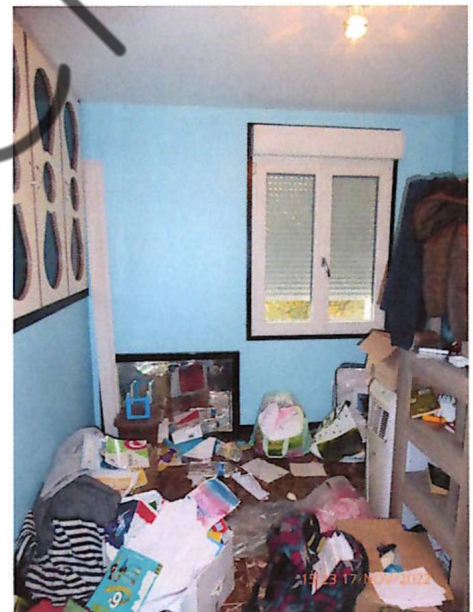
Couloir distribuant

Peinture sur les murs et au plafond
Carrelage au sol



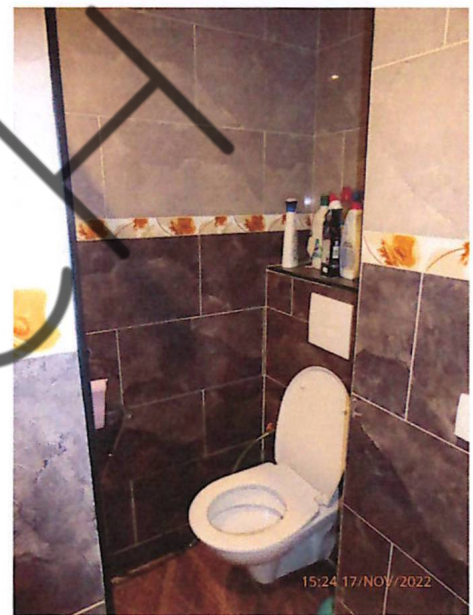
Chambre 1

Peinture sur les murs et au plafond
Carrelage au sol



Salle d'eau

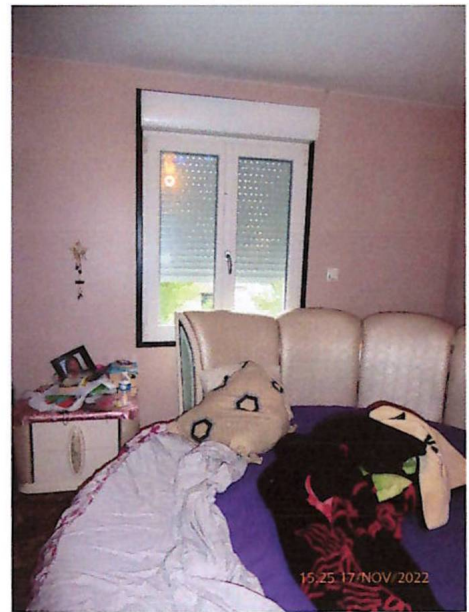
Peinture au plafond
Faïence murale
Carrelage au sol



Chambre 2 - suite parentale

Peinture sur les murs et au plafond
Carrelage au sol





Salle d'eau attenante

Faïence murale
Peinture au plafond
Carrelage au sol



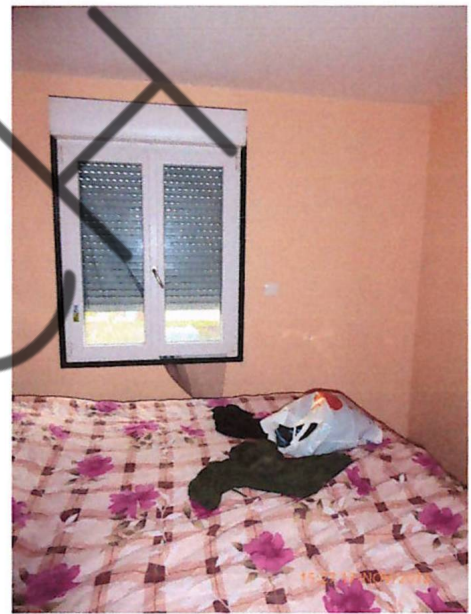
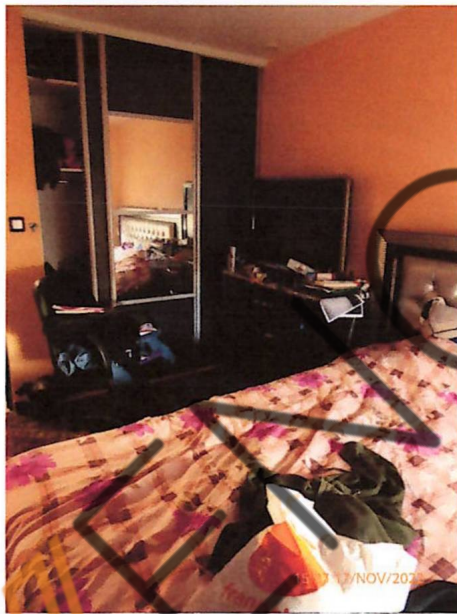
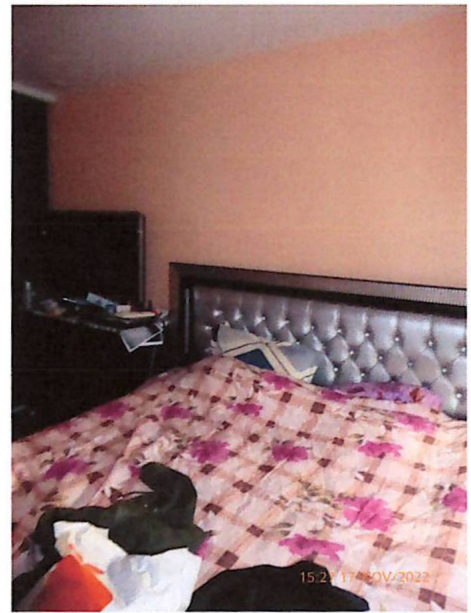
Chambre 3

Peinture sur les murs et au plafond
Carrelage au sol



Chambre 4

Peinture sur les murs et au plafond
Carrelage au sol



Chambre 5

Peinture sur les murs et au plafond
Carrelage au sol

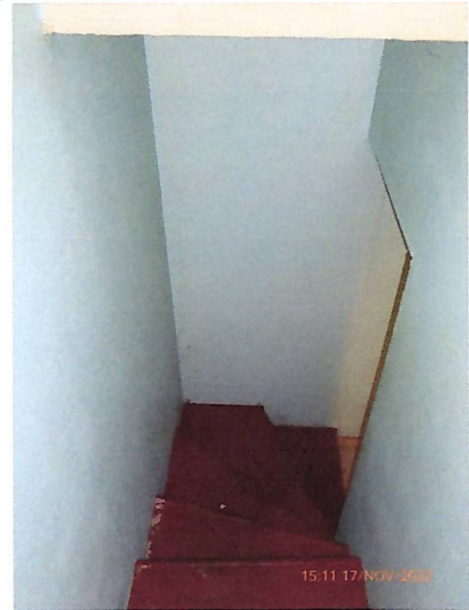




SOUS-SOL

Cage d'escalier

Toile de verre peinte et peinture sur les murs
Peinture au plafond et sur les marches



Pièce 1

Toile de verre peinte sur les murs
Peinture au plafond
Carrelage au sol



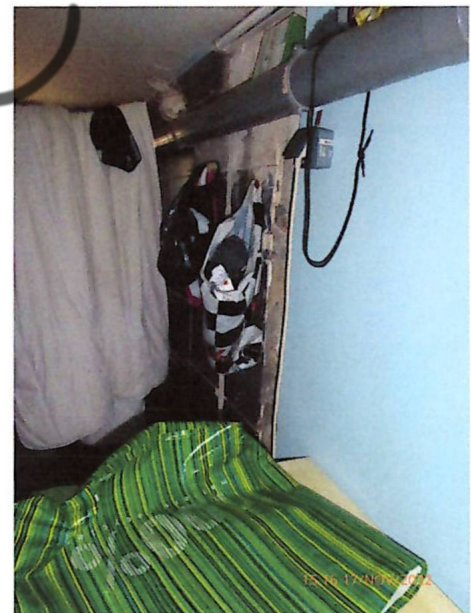
Garage

Peinture sur les murs
Carrelage au sol



Buanderie

Toile de verre peinte sur les murs
Faïence murale
Carrelage au sol



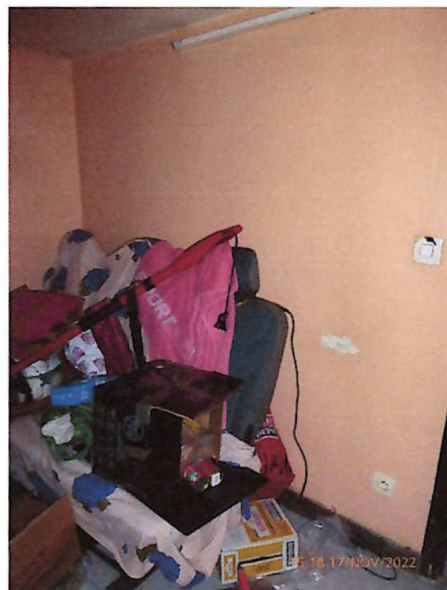
WC sous escalier

Faïence murale
Dalle polystyrène et béton au plafond
Carrelage au sol



Pièce 2

Toile de verre peinte sur les murs et
au plafond
Carrelage au sol



De façon générale, la maison présente un intérieur en état d'usage et récent.

EXTERIEUR

De façon générale, l'extérieur est défraîchi, non entretenu et non achevé. Le cabanon est en mauvais état.





À l'issue de ces constatations, Monsieur Christian BRONDY, Diagnostiqueur a procédé au mesurage de la superficie des pièces de ce bien.

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat de Description avec Métrage pour servir et valoir ce que de droit, auquel se trouvent annexée l'Attestation de Surface habitable dressée sur 7 pages par le Cabinet CERTIMMO 78, et incluant un jeu de clichés photographiques pris par mes soins lors des présentes constatations.

COUT : trois cent soixante et un euros et quarante- sept centimes.

Nombre de pages : 20 (+ annexe)

Cout	
Set	7,67
Emoi	219,16
Art 444-2	74,40
Tva	60,24
Total	361,47

Aurore SIA
Commissaire de Justice Associée

